

ACTUALISATION N°2 CONVENTION CADRE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

en date du
18 décembre 2025
pour la commune de
VIC-FEZENSAC



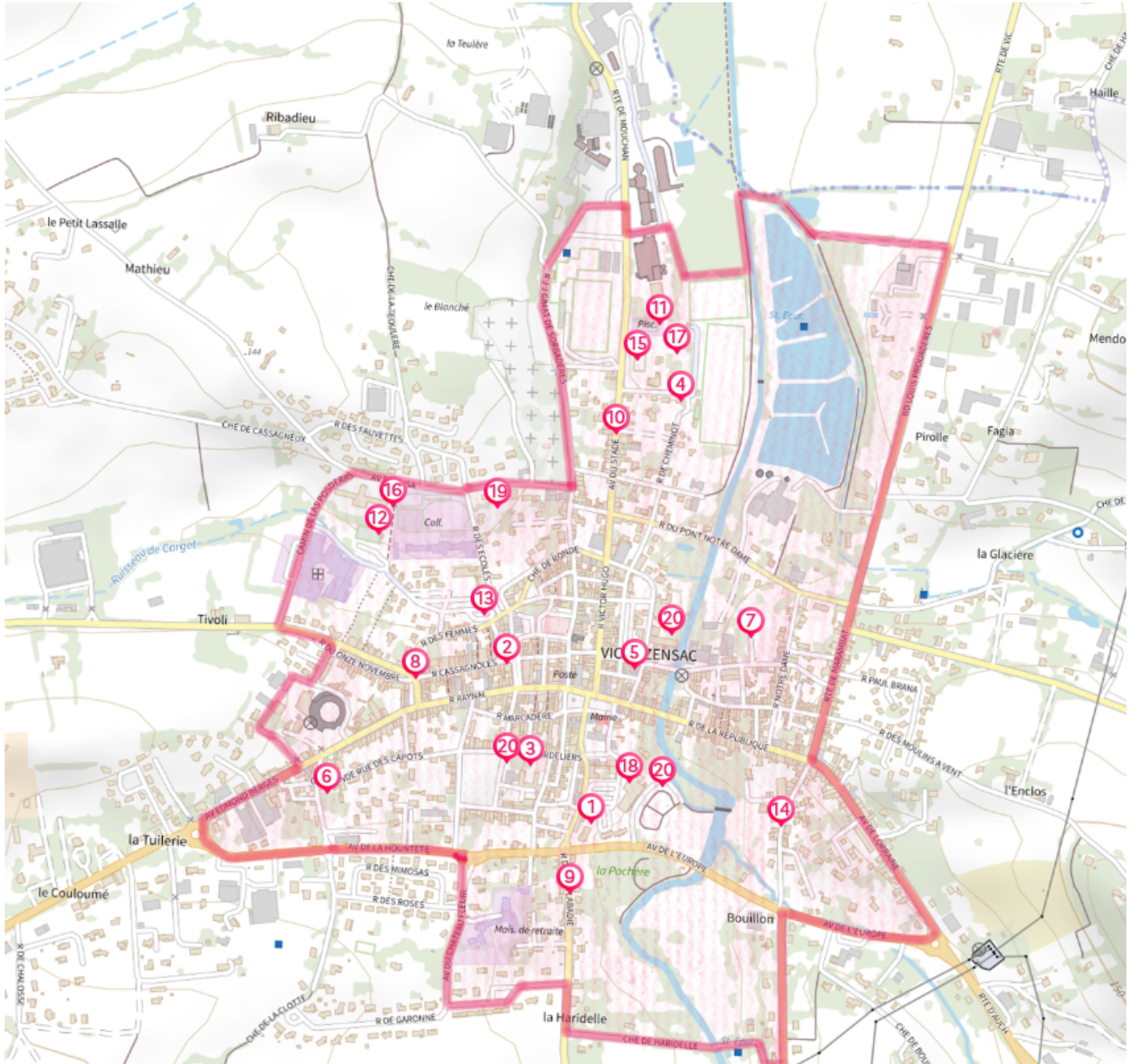
Plan d'Actions

et

Fiches Actions

(n° sur plan) Nom de l'action	maturité	années	n° fiche
Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville			
<i>Orientation 1.1 : Adapter, réhabiliter et diversifier l'offre de logements pour proposer de nouvelles typologies</i>			
Rénovation de l'habitat ancien en centre-bourg (OPAH)	1	2022	01
(1) Réhabilitation de logements par le Toit Familial de Gascogne de la première gendarmerie	1	Terminée	-
(2) Création d'une résidence intergénérationnelle (habitat inclusif)	2	2023-2026+	-
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)	1	2025-2026	02
<i>Orientation 1.2 : Conserver et valoriser l'offre de services et le niveau d'équipements tout en poursuivant les améliorations des infrastructures</i>			
(3) Réfection de la salle de danse du pôle des Cordeliers	1	Terminée	-
(4) Rénovation et mise en conformité des vestiaires et des terrains de football	1	Terminée	-
(5) Réfection du Quartier des Tisserands	1	Terminée	-
(6) Réfection du Quartier des Capots	2	2026 +	-
(7) Réfection du Quartier du Barry	3	2026 +	-
(8) Requalification de l'entrée de ville « route d'Eauze »	1	Terminée	-
(9) Requalification de l'entrée de ville « rue du Général Labadie »	3	2026 +	-
(10) Requalification de l'entrée de ville « avenue du Stade »	3	2026 +	-
(11) Rénovation de la piscine municipale	3	2026 +	-
(12) Rénovation du gymnase	3	2026 +	-
(13) Rénovation de l'école maternelle	1	2024-2025	03
Réfection de l'ancienne école de Lagraulais (projet MAM)	1	Terminée	-
(14) Réfection de l'Avenue des Pyrénées	1	Terminée	-
(15) Création d'équipements jeunesse	2	2025-2026	04
(16) Réfection du bloc 4 classes de l'école élémentaire	1	2025-2026	05
<i>Orientation 1.3 : Structurer, équilibrer et développer l'écosystème local pour conquérir de nouvelles populations et maintenir celles présentes</i>			
(17) Création d'un nouveau boulodrome	2	2025-2026	06
(18) Création d'une cuisine à la salle polyvalente	2	2025-2026	-
(19) Création d'un pôle petite enfance, enfance, jeunesse	2	2025-2026	07
(20) Améliorer et développer les parcs et aires de jeux	1	2025-2026	08

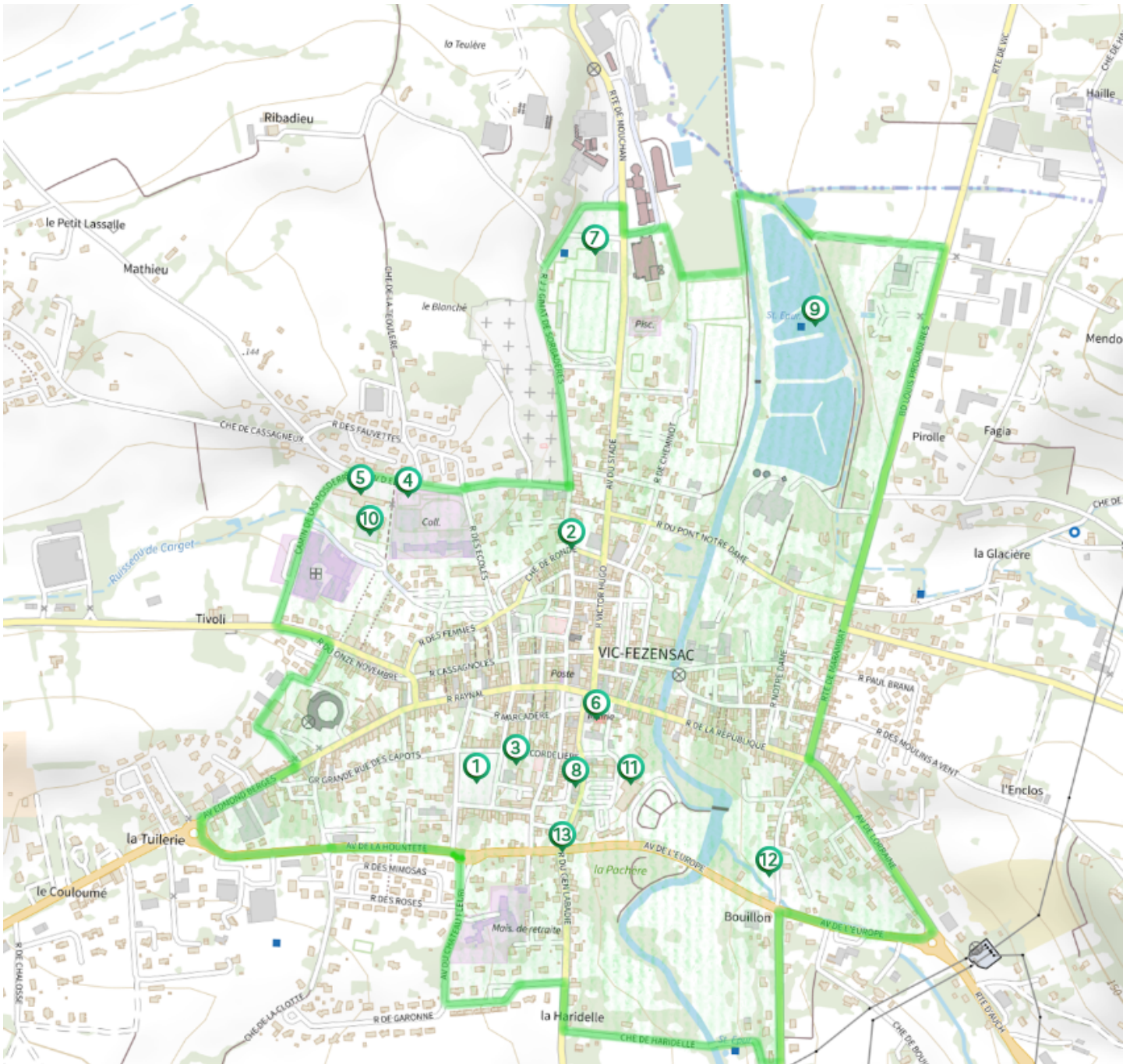
Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville



(n° sur plan) Nom de l'action	maturité	années	n° fiche
Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale			
<i>Orientation 2.1 : Favoriser le développement des commerces locaux en soutenant l'activité commerciale et l'artisanat pour impulser la création de nouveaux emplois et l'innovation</i>			
Mise en place d'une solution numérique pour le commerce de proximité	1	Terminée	-
(1) Mise en place d'un « Forum de l'Emploi Local »	1	2022-2026	09
(2) Labellisation « Village Etape »	1	Terminée	-
Reconquête des locaux commerciaux vacants	1	2024-2026	10
(3) Réaménagement de l'aile Est du bâtiment des Cordeliers afin d'y installer des activités publiques et/ou privées innovantes	3	2026 +	-
<i>Orientation 2.2 : Déployer et envisager l'offre culturelle locale comme levier essentiel au développement du territoire</i>			
(4) Réfection et réhabilitation des Arènes Joseph Fourniol comme espace de culture et de loisirs	2	2023-2026	11
Apporter l'art dans la ville	1	2024-2026	12
(5) Réhabilitation de l'ancienne Chapelle des Cordeliers pour créer une salle d'exposition	2	2024 2026	13
(6) Audit sanitaire et réhabilitation de l'église Saint-Pierre	1	2025-2026	14
<i>Orientation 2.3 : Construire une offre touristique identitaire pour renforcer la spécificité du territoire</i>			
Mise en place de la SIL (Signalétique d'Information Locale)	1	Terminée	-
Déploiement de la SIL pour les commerçants	2	2026	15
(7) Création d'un office de tourisme unique par la fusion des trois offices de tourisme (d'Armagnac en Fezensac, Grand Armagnac et Bas Armagnac)	1	Terminée	-

(n° sur plan) Nom de l'action	maturité	années	n° fiche
Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique			
<i>Orientation 3.1 : Aménager, embellir et valoriser les espaces en respectant l'identité du territoire</i>			
Végétalisation et fleurissement des espaces publics et grands axes	1	2022-2026	16
Multiplication des espaces verts (désimperméabilisation des sols)	2	2024-2026	-
(1) Réaménagement de la place Mahomme	3	2026 +	-
(2) Aménagement du carrefour du Mas Bielh	2	2025 -2026	-
(3) Réaménagement du jardin des Cordeliers	2	2026+	-
<i>Orientation 3.2 : Préparer le territoire à l'impact du réchauffement climatique en engageant tous les acteurs dans la transition</i>			
(4) Mise aux normes et rénovation énergétique du Club House du gymnase	1	Terminée	-
Changement de l'éclairage public en LED	1	Terminée	-
(5) Rénovation énergétique de l'école élémentaire Marc Castex	1	Terminée	-
(5) Réfection des cuisines du restaurant scolaire	2	2025-2026	17
(6) Réfection de l'îlot « Hôtel de Ville » par la rénovation énergétique	1	Terminée	-
(7) Couverture des terrains de tennis / boule lyonnaise en bâtiment photovoltaïque	1	Terminée	-
(8) Rénovation énergétique de la « Maison Bleue »	1	Terminée	-
(9) Amélioration du système de lagunes et traitement des eaux usées	2	2022-2026	18
(10) Rénovation énergétique du COSEC	3	2026 +	-
(11) Rénovation énergétique de la salle polyvalente	2	2025-2026	-
Passage au LED des équipements sportifs	1	2022-2026	19
<i>Orientation 3.3 : Rendre le territoire plus facile d'accès en proposant des alternatives aux déplacements</i>			
Création de voies piétonnes et cyclistes (mobilités douces et actives)	2	2025-2026	-
(12) Création d'une aire de camping-car	1	2023-2026	20
Développement des dispositifs de mobilité existants et du covoiturage	2	2025-2026	-
(13) Création d'un nouvel arrêt de bus sécurisé	1	2025	21

Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique



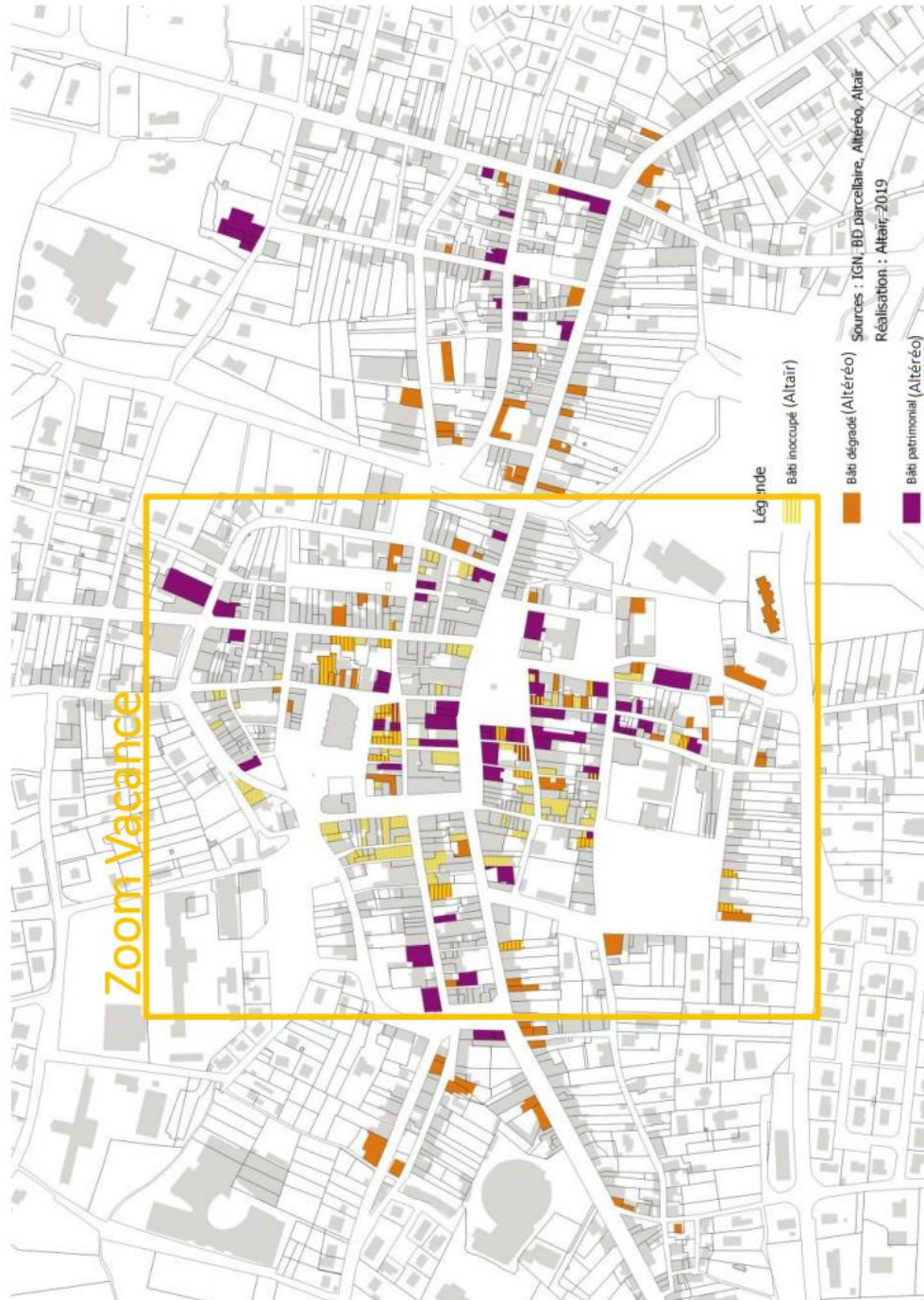
FICHE ACTION N° 01

Rénovation de l'habitat ancien en centre-bourg (OPAH)

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p>Orientation 1.1 : Adapter, réhabiliter et diversifier l'offre de logements pour proposer de nouvelles typologies</p>
Action nom	Rénovation de l'habitat ancien en centre-bourg (OPAH)
Action n°	01
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac
Description de l'action	<p>L'OPAH d'Artagnan en Fezensac vise à améliorer de manière significative les conditions de vie des habitants, tout en apportant une réponse concrète aux différents enjeux territoriaux, socio-géographiques et environnementaux.</p> <p>À travers l'animation territoriale, l'objectif est d'apporter un accompagnement technique, social et financier auprès des habitants et bénéficiaires de l'opération et de veiller, pour chaque situation relevant d'une thématique particulière (énergie, habitat indigne, accessibilité et maintien à domicile), à entretenir un lien régulier avec les différents organismes compétents.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • ANAH • Région Occitanie • Conseil Départemental du Gers • Sacicap – Procivis – Toulouse Pyrénées
Dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi animation : 62 320 € HT / an • Montant maximal des aides complémentaires accordées aux porteurs de projets par la CCAF : 28 000 € HT / an
Plan de financement	<p>Suivi animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 % HT financé par l'ANAH (part fixe) • 65 % HT autofinancement <p>Participation CCAF sur les opérations en plus des aides partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PO / Sortie d'insalubrité : 2 000€ (subvention max : 2 000€ par logement) • PO / Adaptabilité : 20 % (plafond : 5 000 € / subvention max : 1 000 € par logement) • PB / Réhabilitation d'un logement très dégradé : 10 % (plafond : 30 000 € / subvention max : 3 000 € par logement)

	<ul style="list-style-type: none"> • PB /Réhabilitation d'un logement moyennement dégradé : 10 % (plafon : 20 000 € / subvention max : 2 000€ par logement) Participation ANAH par dossier engagé : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux lourds : 840 € • HM : 560 € • Autonomie : 300 €
Calendrier 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-04-06 : signature convention OPAH • 2020 janv. : Étude pré-op – Phase 1 Diagnostic • 2020 oct. : Étude pré-op - Phase 2 Stratégies • 2021-04-14 : Début de la mission • 2022-04-26 : Bilan Année 1 • 2023 : Bilan Année 2 • 2024 : Bilan Année 3 + renouvellement (jusqu'au 31/12/2025)
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Convention OPAH • Contrat Bourg-Centre / Occitanie
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Solde migratoire positif • Attirer des populations
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité énergétique • Adapter les logements aux personnes en situation de handicap et au vieillissement des habitants • Lutter contre l'habitat indigne et dégradé • Développer une offre locative sociale et très sociale de qualité • Favoriser l'installation de primo-accédants sur le territoire • Lutter contre la vacance immobilière

Vacance et état du bâti du centre-bourg de Vic-Fezensac



Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 032-213204621-20260219-DCM2026_05-DE



NOUVEAU !

FICHE ACTION N° 02

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p>Orientation 1.2 : Conserver et valoriser l'offre de services et le niveau d'équipements tout en poursuivant les améliorations des infrastructures</p>
Action nom	Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
Action n°	02
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac
Description de l'action	<p>Les objectifs définis de la démarche de PLUi sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Construire un projet de territoire commun, équilibré et basé sur une connaissance partagée du territoire tout en répondant aux objectifs généraux énoncés par les articles L 101-1 à L101-3 du Code de l'Urbanisme et en particulier la maîtrise de la consommation foncière et la limitation de l'artificialisation, ● Élaborer un projet de territoire pour l'intercommunalité à un horizon de 15 ans, en compatibilité avec les orientations du SCoT de Gascogne, ● Urbaniser différemment demain en mobilisant les logements vacants, les friches et les dents creuses tout en préservant le cadre de vie, ● Préserver et restaurer la trame verte et bleue, ● Conserver l'identité des communes : en préservant la qualité environnementale et paysagère et en protégeant les bâtis remarquables et l'architecture historique tout en permettant leur évolution, ● Promotion de la transition agroécologique et valorisation de l'agriculture présente sur le territoire, ● Poursuivre l'intégration des enjeux de la transition énergétique et accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la CCAF en compatibilité avec les orientations du SCoT.
Partenaires financiers potentiels	<ul style="list-style-type: none"> ● État
Dépenses prévisionnelles	- 309 570 EUROS HT



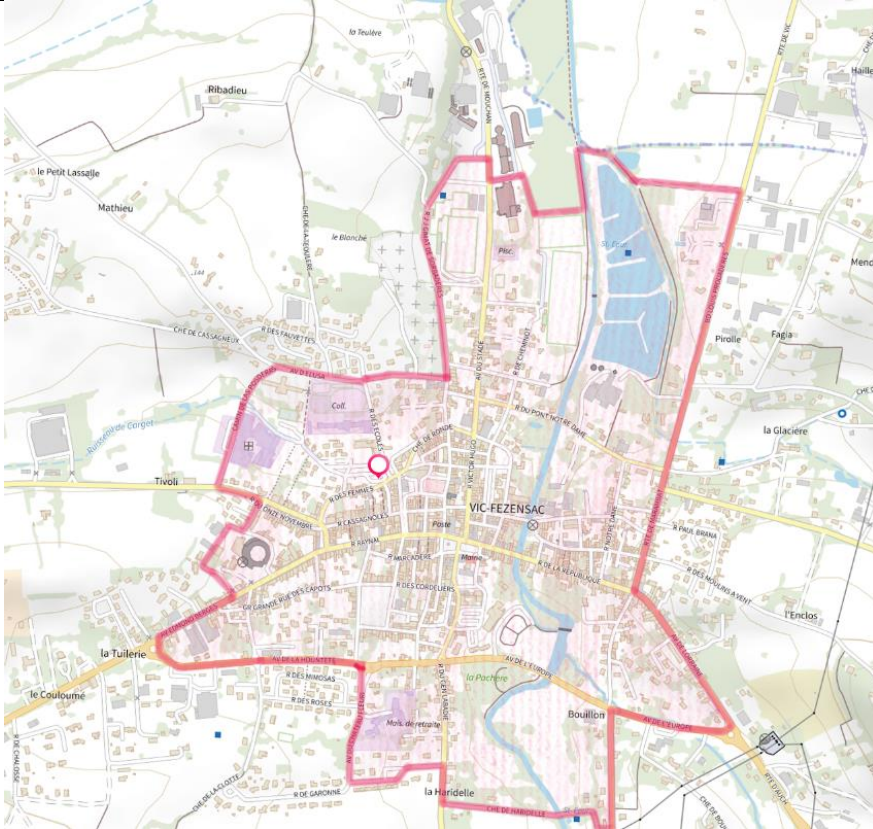
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none">- 50% CCAF- 50% État
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic / PADD : finalisation 2026• Arrêt en 2027• Caractère exécutoire en 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none">• Charte PNR• SCOT DE GASCOGNE• PACTE TERRITORIAL France Rénov'
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Approbation du document
Conséquence sur la fonction de centralité	Adapter
Localisation	Territoire intercommunal

FICHE ACTION N° 03

Rénovation de l'école maternelle

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p>Orientation 1.2 : Conserver et valoriser l'offre de services et le niveau d'équipements tout en poursuivant les améliorations des infrastructures</p>
Action nom	Rénovation de l'école maternelle
Action n°	03
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>La rénovation de l'école maternelle de Vic-Fezensac a plusieurs enjeux : économie d'énergie, confort, usages et de fonctionnement ainsi que santé et sécurité.</p> <p>Les travaux consisteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : remplacement des menuiseries extérieures, isolation des plafonds, isolation intérieure des murs en contact avec l'extérieur, changement du système de chauffage, passage à l'éclairage LED, pose d'une ventilation mécanique des locaux et divers travaux d'aménagement - Phase 2 : agrandissement, désimperméabilisation et végétalisation de la cour de récréation ainsi que l'ajout d'un préau couvert de panneaux photovoltaïque
Partenaires financiers potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région Occitanie • Agence de l'eau Adour Garonne
Dépenses prévisionnelles	<p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'étude : 62 528 € HT - Coût total des travaux : 508 926 € HT <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'étude : 40 593 € HT - Coût total des travaux : 441 080 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - État (DETR) = 40% - Autofinancement = 60%



	<p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - État (DETR) = 40% - Agence de l'eau = 19,54% - Région Occitanie = 9,77% - Autofinancement = 30,69%
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2024 : études • 2025 - 2026 : travaux
<p>Lien autres programmes et contrats territorialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Bourg-Centre / Occitanie Pyrénées-Méditerranée • Cahiers de la Transition (PETR)
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer des populations • Offrir un service de qualité • Réduire la facture énergétique • Réduire le bilan carbone
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Offrir une infrastructure de qualité afin de renforcer la qualité d'accueil des familles et l'attractivité de la ville, de soutenir la vie locale et les services de proximité et d'être exemplaire dans l'amélioration des performances environnementales.</p>
<p>Localisation</p>	 <p>The map shows the town of Vic-Fezensac with various streets and landmarks. A red boundary highlights the central urban area, including the main square and surrounding residential blocks. Key locations labeled include Ribadiou, le Petit Lassalle, Mathieu, le Blanc, Colf, VIC-FEZENSAC, Bouillon, and la Haridelle. The map also shows the river and surrounding green spaces.</p>


NOUVEAU !

FICHE ACTION N° 04

Création d'équipements jeunesse

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p>Orientation 1.2 : Conserver et valoriser l'offre de services et le niveau d'équipements tout en poursuivant les améliorations des infrastructures</p>
Action nom	Création d'équipements jeunesse
Action n°	04
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Ce projet prévoit la création d'un ensemble d'équipements dédiés à la jeunesse, comprenant un pump-track, un city-park et un skate-park entièrement renouvelé en lieu et place du skate-park existant et obsolète. Le projet inclut également l'installation de mobilier urbain adapté ainsi que le traitement et la valorisation des espaces verts afin d'assurer un cadre accueillant et sécurisé. Ce projet répond à la volonté de moderniser et diversifier les espaces de loisirs sportifs accessibles sur la commune.</p> <p>Initiée par le Conseil des Jeunes de la Ville de Vic-Fezensac, cette démarche traduit l'implication directe des jeunes dans l'aménagement de leur territoire et leur souhait de disposer d'infrastructures adaptées aux pratiques actuelles. Le projet vise à proposer un espace sécurisé, attractif et fédérateur, favorisant la pratique sportive libre et le vivre-ensemble.</p> <p>Cet ensemble d'équipements s'inscrit dans une stratégie plus large de valorisation des espaces publics, d'encouragement à l'activité physique et de renforcement de l'attractivité de la commune auprès des familles et des jeunes générations.</p>
Partenaires financiers potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • MSA • CAF du Gers
Dépenses prévisionnelles	<p>Coût total des travaux : 206 000 € HT</p> <p>Aménagement du parking de la piscine : 127 500 € HT</p> <p>Honoraires : 26 680 € HT</p>
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • État (DETR) = 50%



	<ul style="list-style-type: none"> • MSA • CAF du Gers • Autofinancement
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2025 : études • 2026 : travaux
<p>Lien autres programmes et contrats territorialisés</p>	<p>-</p>
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer des populations • Offrir un service de qualité
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Offrir une infrastructure de qualité pour renforcer l'attractivité de la ville, en proposant des équipements modernes et adaptés aux pratiques de la jeunesse. Ce projet contribue à dynamiser la centralité en créant un pôle de loisirs structurant, favorisant la fréquentation, les usages et la valorisation de l'espace public.</p>
<p>Localisation</p>	 <p>The map shows the town of Yvèze with a red outline indicating the project area. Key locations labeled include Ribadieu, le Puy Lascage, Mathieu, le Puy, le Puy de la Glacière, la Glacière, la Tuilerie, le Clos, Bouillac, and la Mare. The town center is labeled YVÈZE.</p>

NOUVEAU !

FICHE ACTION N° 05

Réfection du bloc 4 classes de l'école élémentaire

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p>Orientation 1.2 : Conserver et valoriser l'offre de services et le niveau d'équipements tout en poursuivant les améliorations des infrastructures</p>
Action nom	Réfection du bloc 4 classes de l'école élémentaire
Action n°	05
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Le projet de rénovation du bloc de 4 classes de l'école élémentaire Marc-Castex vise à moderniser un bâtiment ancien et à l'adapter aux usages actuels. L'opération prévoit la réfection complète des sanitaires de la cour, la création d'une salle de sciences et d'une bibliothèque, ainsi que la rénovation des salles situées à l'étage. Les circulations seront également réaménagées, avec la mise en accessibilité de l'escalier et l'aménagement d'un local de rangement en rez-de-chaussée. Dans le bâtiment principal, des interventions complémentaires amélioreront l'acoustique du réfectoire et transformeront l'ancienne bibliothèque et l'ancienne salle informatique en espaces pédagogiques rénovés.</p>
Partenaires financiers potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région Occitanie
Dépenses prévisionnelles	Coût total des travaux : 172 630 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • État (DETR) = 40% • Région Occitanie = 4,3% • Autofinancement = 57,70%
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • 2025 : études • 2026 : appel d'offres et travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer des populations • Offrir un service de qualité • Réduire la facture énergétique • Réduire le bilan carbone

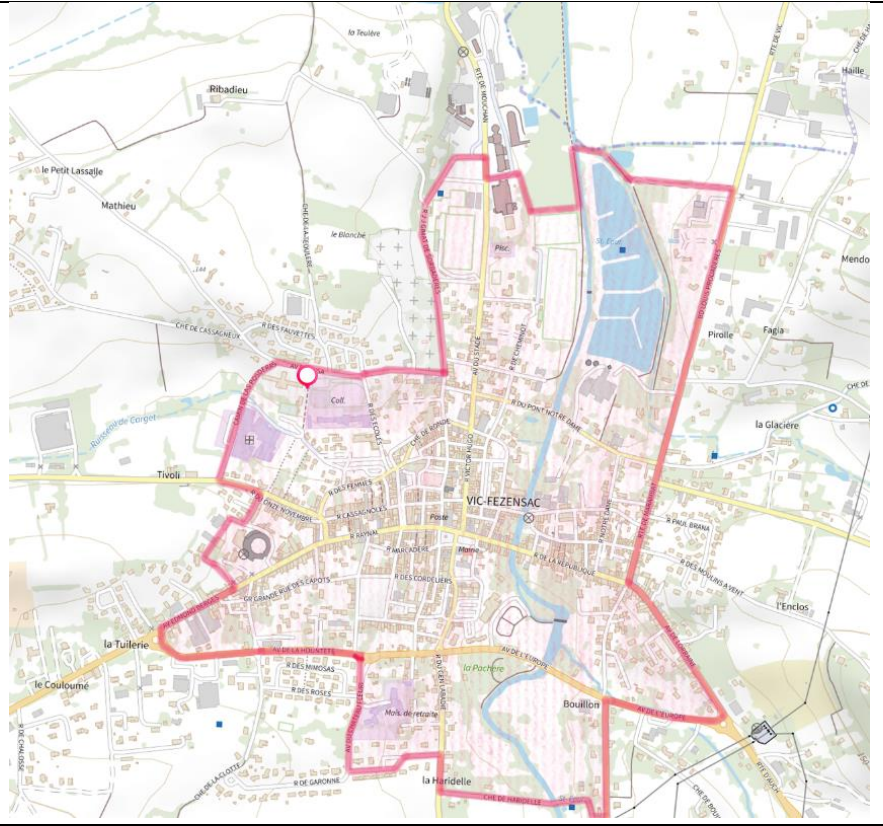




Conséquence sur la fonction de centralité

Moderniser un équipement scolaire structurant et améliorer la qualité d'usage pour les familles. Ce projet contribuera ainsi à consolider la fonction de centralité de la ville en soutenant la dynamique éducative et les services de proximité avec des infrastructures de qualité.

Localisation



FICHE ACTION N° 06

Création d'un nouveau boulodrome

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p><i>Orientation 1.3 : Structurer, équilibrer et développer l'écosystème local pour conquérir de nouvelles populations et maintenir celles présentes</i></p>
Action nom	Création d'un nouveau boulodrome
Action n°	06
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Cette action consiste en la réalisation d'un nouveau boulodrome couvert (l'actuel étant énergivore et non adapté aux compétitions) destiné à renforcer l'offre d'équipements sportifs et de loisirs sur le territoire. Le projet prévoit la construction d'une structure dédiée, intégrant plusieurs terrains conformes aux normes en vigueur, ainsi que des aménagements garantissant le confort et la sécurité des usagers : éclairage adapté, ventilation, accessibilité, isolation, espaces d'accueil et de rangement ainsi que du mobilier spécifique.</p> <p>Cet équipement permettra la pratique de la pétanque tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Il a pour objectif de soutenir le club de pétanque, de favoriser les rencontres intergénérationnelles et de dynamiser la vie associative locale. Il s'inscrit dans une démarche de valorisation et de diversification des infrastructures publiques, au service de la qualité de vie des habitants.</p>
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Département du Gers • Région Occitanie • Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Dépenses prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité : 1 200 € HT • Construction du boulodrome : 898 000 € HT • Aménagement rue de Cheminot : 127 500 € HT • Honoraires : 82 040 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Etat = 50% • Département du Gers



	<ul style="list-style-type: none"> • Région Occitanie • Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal • Autofinancement
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • 2025 : Étude de faisabilité • 2026 – 2027 : Travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un service de qualité • Créer de nouveaux usages • Réduire le bilan énergétique • Réduire le bilan carbone
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer les infrastructures communales afin de réduire la consommation de fluides et les dépenses alloués et ainsi offrir un service de qualité et pour attirer de nouveaux usagers.
Localisation	

FICHE ACTION N° 07

Création d'un pôle petite enfance, enfance, jeunesse

Orientation stratégique	Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville Orientation 1.3 : Structurer, équilibrer et développer l'écosystème local pour conquérir de nouvelles populations et maintenir celles présentes
Action nom	Création d'un pôle petite enfance, enfance, jeunesse
Action n°	07
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac
Description de l'action	<p>Construction d'un équipement mutualisé entre les services de la Communauté (Petite enfance, Enfance et Jeunesse), et les écoles.</p> <p>En effet, outre un ALSH de 60 enfants, le nouvel équipement doit comporter un relais Petite enfance (avec salle de psychomotricité), un espace Jeune, et une salle de réfectoire (avec cuisine satellite) capable de recevoir 120 enfants sur deux services.</p>
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • CAF32 • État • Région Occitanie • MSA
Dépenses prévisionnelles	<p>L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la phase 1 : 1,6 M€ H.T. (valeur mai 2025). • Pour la phase 2 : 245 000 € H.T. (valeur mai 2025).
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • CAF32 = 40% • État = 30% • Région Occitanie = 5% • MSA = 5% • Autofinancement = 20%
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier / Sept. 2024 : Étude faisabilité • Mise en concurrence AMO • Procédure de sélection du maître d'œuvre : juillet 2025 / janvier 2026 • Juin / Juillet 2027 : début chantier • Juillet 2028 : ouverture de l'équipement.
Lien autres programmes et contrats	<ul style="list-style-type: none"> • Convention Territoriale Globale CAF32





territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Bourg-Centre / Occitanie Pyrénées-Méditerranée
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Solde migratoire positif • Attirer des populations • Demande de réservations aux activités ou demande de RDV RPE
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité énergétique • Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions • Améliorer la santé et le bien être des habitants • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
Localisation	<p>The map shows the town of Vic-Fezensac and its surroundings. A red boundary outlines the central urban area, including the town center and the area around the 'VIC-FEZENSAC' label. Other labeled areas include Ribadieu, le Petit Lassalle, Mathieu, le Rouleir, la Tuilerie, le Coulourne, Bouillrin, la Haridelle, and l'Enclos. The map also shows various streets, buildings, and green spaces.</p>

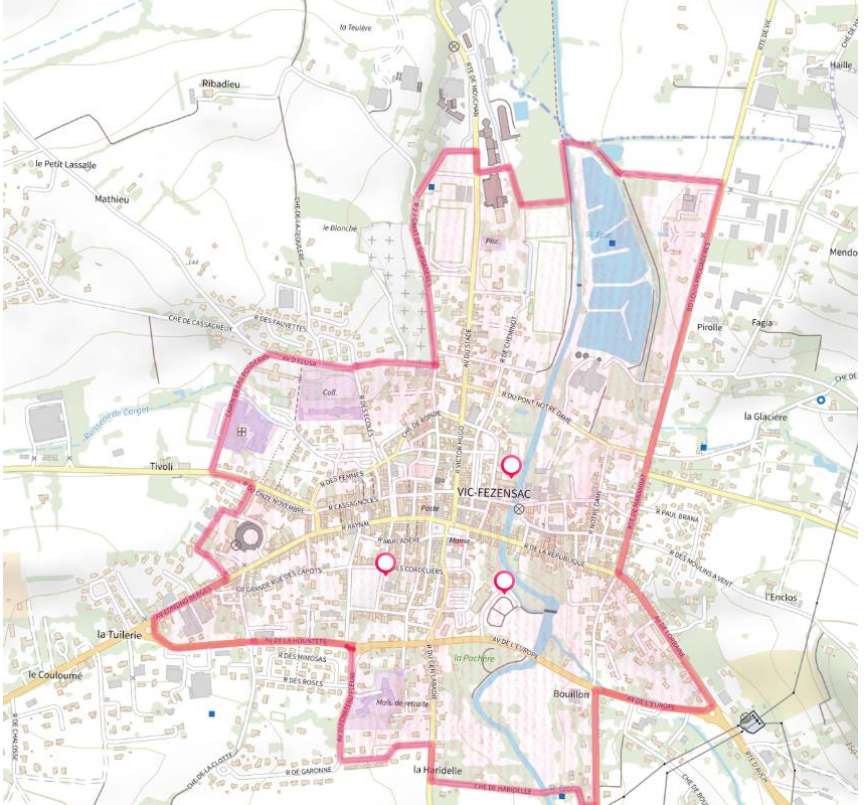
FICHE ACTION N° 08

Améliorer et développer les parcs et aires de jeux

Orientation stratégique	<p>Orientation 1 : Faire de Vic-Fezensac une centralité attractive en valorisant et réinvestissant le centre-ville</p> <p><i>Orientation 1.3 : Structurer, équilibrer et développer l'écosystème local pour conquérir de nouvelles populations et maintenir celles présentes</i></p>
Action nom	Améliorer et développer les parcs et aires de jeux
Action n°	08
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>La commune de Vic-Fezensac dispose de 3 aires de jeux (une à la salle polyvalente, une au parc du Barry et une au jardin des Cordeliers) qui ont été installées dans les années 2000 et qui, bien qu'entretenues régulièrement, doivent aujourd'hui être renouvelées et repensées au regard de leur vétusté, des besoins et normes actuels et de l'accessibilité aux enfants en situation de handicap.</p> <p>Ce constat fait en interne, émane également d'une demande des familles et des professionnels du territoire de voir émerger de nouveaux équipements plus moderne, diversifiés, inclusifs et coopératifs.</p>
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • CAF du Gers
Dépenses prévisionnelles	Équipements : 156 071,80 €HT Travaux et pose en régie
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • CAF du Gers = 40% • État (DETR) = 30% • Autofinancement = 30%
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Études / devis : automne 2025 • Installation : 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Convention Territoriale Globale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer des populations • Offrir un service de qualité • Créer de nouveaux usages
Conséquence sur la fonction de centralité	La réhabilitation des aires de jeux renforce l'attractivité du centre-ville en améliorant la qualité et la fonctionnalité des espaces publics dédiés





	<p>aux familles. Elle consolide ainsi la fonction de centralité en favorisant la fréquentation, en diversifiant les usages, la convivialité et l'animation du centre-bourg.</p>
<p>Localisation</p>	 <p>The map displays the town of Vic Fezensac with a red outline highlighting the central urban area. Key locations labeled include Ribadieu, le Petit Lassalle, Mathieu, le Roule, le Blanc, Puz, la Glacière, la Tuilerie, le Coulourne, Bouillon, la Haridelle, and Vic Fezensac. The map also shows various streets, green spaces, and a river.</p>

FICHE ACTION N° 09

Mise en place d'un « Forum de l'Emploi Local »

Orientation stratégique	Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale Orientation 2.1 : Favoriser le développement des commerces locaux en soutenant l'activité commerciale et l'artisanat pour impulser la création de nouveaux emplois et l'innovation
Action nom	Mise en place d'un « Forum de l'Emploi Local »
Action n°	09
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Le forum de l'emploi local à pour vocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'établir un contact direct entre candidats et employeurs, de faciliter le recrutement des employeurs locaux de tous secteurs d'activités, de faire connaître les métiers porteurs d'emploi sur le territoire, de faciliter l'accès à l'offre d'emploi, d'informer sur les formations, les démarches d'orientation, de réorientation, de reconversion, de qualification, l'alternance, la création d'activités ou la reprise d'entreprises. <p>Ce forum a pour vocation a être annualisé.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> CCAF Pôle Emploi du Gers
Dépenses	Édition 2022 : Partenariat Pôle Emploi du Gers et Région Occitanie (locaux et personnel mis à disposition) Édition 2023 à 2025 : Partenariat Pôle Emploi du Gers
Plan de financement	Pour les années à venir (2026 et suivantes) : Communication et logistique : 500 € TTC (autofinancement)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> 2021 (nov) : Création du projet 2022 (avril) : Contact partenaires et organisation Octobre 2022 : Forum de l'Emploi Local Octobre 2023 : Forum de l'Emploi Local Octobre 2024 : Forum de l'Emploi Local Octobre 2025 : Forum de l'Emploi Local

FICHE ACTION N° 10

Reconquête des locaux commerciaux vacants

Orientation stratégique	Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale Orientation 2.1 : Favoriser le développement des commerces locaux en soutenant l'activité commerciale et l'artisanat pour impulser la création de nouveaux emplois et l'innovation
Action nom	Reconquête des locaux commerciaux vacants
Action n°	10
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Cette action vise à reconquérir et revaloriser les locaux commerciaux vacants afin de renforcer l'attractivité du centre-ville et de soutenir le développement économique, un enjeu majeur dans un contexte national marqué par la transformation des modes de consommation et un contexte local également fragile. En favorisant l'installation de nouvelles activités, en accompagnant les porteurs de projets et en limitant la vacance commerciale, la collectivité entend dynamiser le tissu économique local et améliorer la qualité de vie. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de revitalisation de la centralité et s'est concrétisé, à l'automne 2025, par la signature de la convention « Ça se tente » avec la CCI du Gers, permettant le déploiement d'un dispositif innovant d'expérimentation commerciale.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers • Chambre de Métiers et de l'Artisanat • Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac • BNP Paribas - Vic-Fezensac • Cerfrance • AXA – Vic-Fezensac
Dépenses	Déploiement du dispositif « ça se tente » par la CCI du Gers sur la commune de Vic-Fezensac : 4 350 € TTC
Plan de financement	Autofinancement = 100%
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du dispositif (recherche local et partenaires) : printemps 2025 • Appel à candidatures : été 2025 • Jury de sélection : octobre 2025 • Relance de l'opération (2^{ème} appel à candidatures) : automne/hiver 2025



	<ul style="list-style-type: none">• Deuxième jury : janvier 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Conquérir de nouvelles activités• Développer l'emploi
Conséquence sur la fonction de centralité	L'objectif est d'apporter une réponse à la fragilité économique locale et nationale en essayant de réduire durablement la vacance, de soutenir l'installation de nouvelles activités et de valoriser l'attractivité du centre-ville. La démarche combine accompagnement des propriétaires, incitations pour les porteurs de projets et actions de mise en valeur du bâti commercial.
Localisation	Centre-bourg

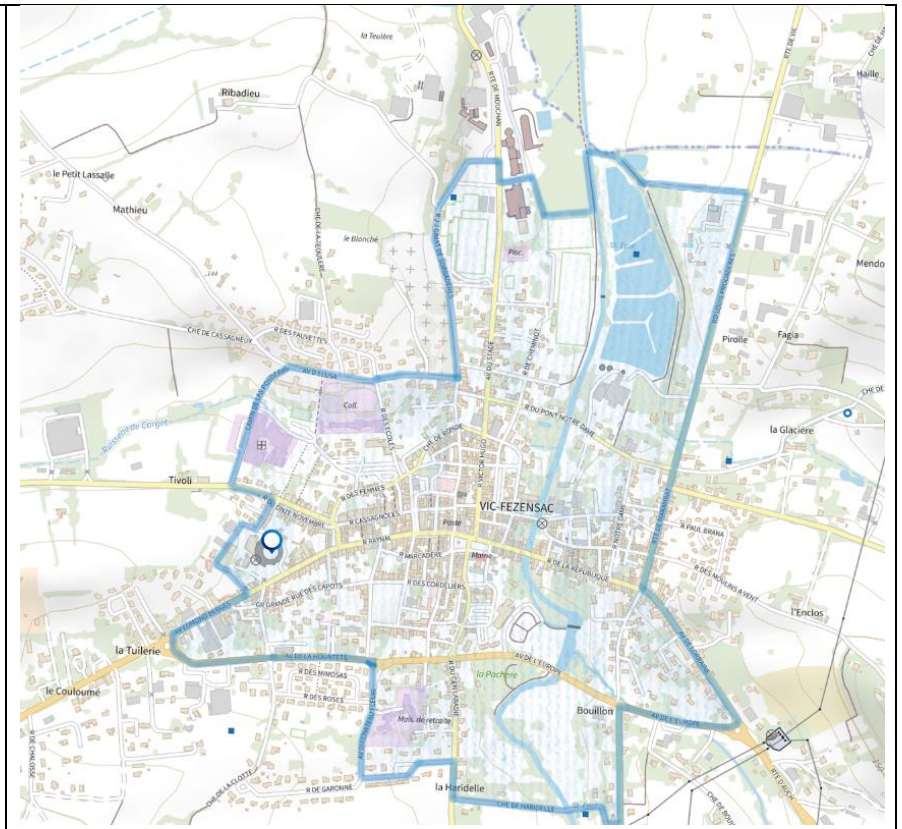
FICHE ACTION N° 11

Réfection et réhabilitation des Arènes Joseph Fourniol

Orientation stratégique	<p>Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale</p> <p>Orientation 2.2 : Déployer et envisager l'offre culturelle locale comme levier essentiel au développement du territoire</p>
Action nom	Réfection et réhabilitation des Arènes Joseph Fourniol comme espace de culture et de loisirs
Action n°	11
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>La réhabilitation des arènes Joseph Fourniol, équipement emblématique et patrimoine structurant du territoire, constitue un projet majeur de la commune.</p> <p>Véritable lieu d'identité collective, les arènes occupent une place centrale dans la vie culturelle et événementielle locale. Ce projet vise en premier lieu à sauvegarder un bâtiment aujourd'hui fragilisé, marqué par le vieillissement du béton et l'obsolescence de ses installations techniques, afin d'en garantir la sécurité, la pérennité et la conformité aux normes en vigueur.</p> <p>Au-delà de la dimension patrimoniale, la réhabilitation ambitionne de requalifier les arènes en un équipement culturel moderne et polyvalent, capable d'accueillir une programmation diversifiée et de qualité. L'objectif est de renforcer leur rayonnement à l'échelle départementale et régionale, en faisant des arènes Joseph Fourniol un levier d'attractivité, de dynamisme culturel et de revitalisation du cœur de ville.</p>
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région Occitanie • Département du Gers • Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac • Partenaires privés
Dépenses prévisionnelles	<p>Travaux déjà engagés depuis 2017 : 94 964,40€</p> <p>Travaux 2025 : 65 863,20€</p> <p>Étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre d'audit, étude de marché et structure de gouvernance des arènes de Vic-Fezensac, dans le cadre de leur développement

	<p>(BE PV2D) : 12 450€ HT (phase 1) / 16 200 € HT (phase 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude globale de faisabilité - programmation architecturale et urbaine (Projet 310) : 24 175 € HT <p>Travaux : 9 235 965 € HT Honoraires : à définir</p>
Plan de financement prévisionnel	<p>Études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV2D (phase 1) : DETR (9 960 €) - PV2D (phase 2) : DETR (8 100 €) - Projet310 : DETR (14 818,75 €) + Région Occitanie <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - État = 50% - Région Occitanie - Département du Gers - Fonds privés - Autofinancement
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 – 2026 = études - 2027 à 2031 = travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Bourg-Centre Occitanie
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la visibilité - Mettre en valeur la culture et le patrimoine - Accélérer le trafic touristique
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La réhabilitation des arènes Joseph Fourniol renforcera l'attractivité du cœur de ville en y réaffirmant une offre culturelle centrale et fédératrice. Elle générera de nouveaux flux de fréquentation, profitables aux commerces et services de proximité. Elle confortera ainsi le rôle du centre-ville comme pôle de vie, d'animation et d'identité territoriale.</p>

Localisation



FICHE ACTION N° 12

Apporter l'art dans la ville

Orientation stratégique	Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale Orientation 2.2 : Déployer et envisager l'offre culturelle locale comme levier essentiel au développement du territoire
Action nom	Apporter l'art dans la ville
Action n°	12
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Le développement de l'offre culturelle constitue un levier essentiel pour renforcer l'attractivité de la commune, favoriser le lien social et valoriser l'espace public. En intégrant l'art au cœur de la ville, Vic-Fezensac affirme son engagement en faveur d'un cadre de vie dynamique et ouvert à la création.</p> <p>Action réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une fresque graphique sur les murs du préau de l'école élémentaire Marc Castex, conçue par les enfants sous la houlette du street-artiste Pandaman. <p>Actions en projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déploiement de nouvelles fresques murales sur plusieurs bâtiments communaux, en collaboration avec des artistes graphes. Organisation d'un événement dédié au street art, ouvert au public, afin de promouvoir la création urbaine et impliquer les habitants dans une dynamique culturelle partagée.
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> Coopérative scolaire de l'école élémentaire Marc Castex Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac
Dépenses prévisionnelles	<p>Fresque école élémentaire : 6 350€</p> <p>Autres projets : à l'étude</p>
Plan de financement prévisionnel	<p>Fresque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coopérative scolaire = 1 500 € Autofinancement = 4 850 € <p>Fresques bâtiments communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Autofinancement

	<p>Événement street-art :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac - CAF
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Fresque école élémentaire : réalisation printemps 2025 • Fresques bâtiments communaux : 2026 • Événement street-art : 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité • Mettre en valeur la culture et le patrimoine • Accélérer le trafic touristique
Conséquence sur la fonction de centralité	L'intégration d'initiatives artistiques dans l'espace public contribue à renforcer la fonction de centralité de Vic-Fezensac en affirmant son rôle de pôle d'attractivité culturelle. Elle favorise la fréquentation du cœur de ville et dynamise l'identité commune en y inscrivant une offre culturelle visible et fédératrice.
Localisation	Centre-bourg

FICHE ACTION N° 13

Réhabilitation de l'ancienne Chapelle des Cordeliers

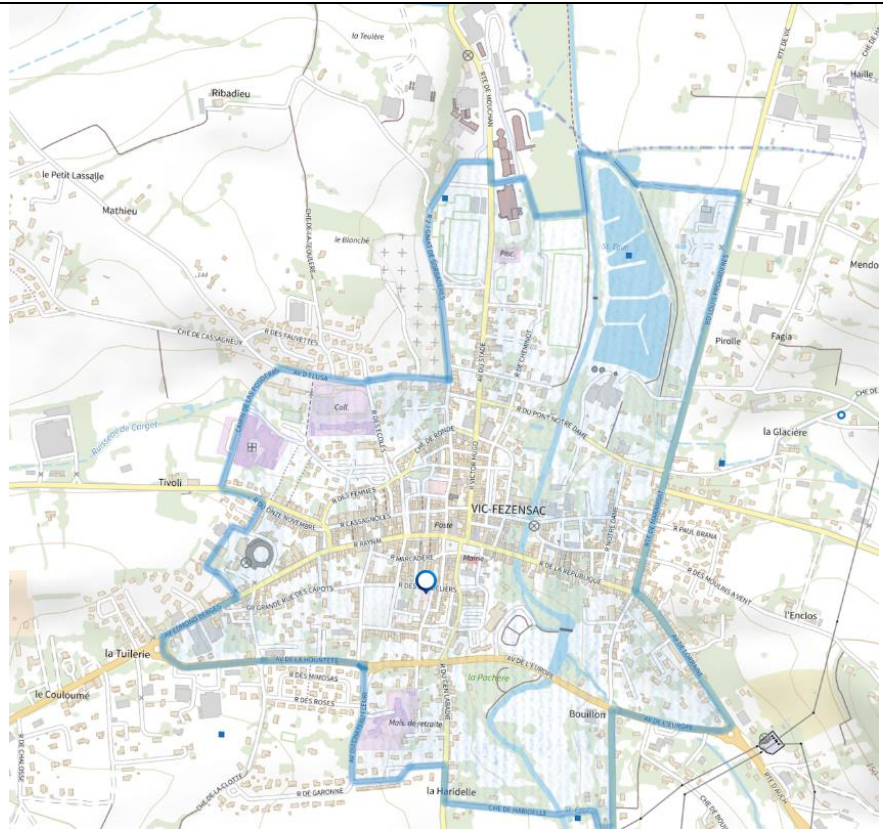
Orientation stratégique	Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale Orientation 2.2 : Déployer et envisager l'offre culturelle locale comme levier essentiel au développement du territoire
Action nom	Réhabilitation de l'ancienne Chapelle des Cordeliers pour créer une salle d'exposition
Action n°	13
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	La réhabilitation de l'ancienne Chapelle des Cordeliers, située au cœur du parc du Pôle des Cordeliers, vise à transformer ce bâtiment désacralisé, à fort intérêt patrimonial, en salle d'expositions permanente. Ce projet répond au manque d'espaces culturels dédiés sur la commune et permet de valoriser l'architecture comme l'histoire du lieu. En renforçant l'offre culturelle et en animant ce site à haut potentiel touristique, l'aménagement contribue au développement de l'attractivité, du tourisme et de l'économie locale.
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région Occitanie • Fondation du Patrimoine
Dépenses prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de faisabilité : 4 000 € HT - Étude et conseil scénographique : 2 000 € HT - Travaux chapelle : 324 404,65 € HT - Aménagement et scénographie : 117 825,48 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - État = 50% - Région Occitanie - Fondation du Patrimoine - Autofinancement
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Études : 2025 - Appel d'offres et travaux : 2026 +
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Bourg-Centre Occitanie
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité • Mettre en valeur la culture et le patrimoine • Accélérer le trafic touristique



Conséquence sur la fonction de centralité

La création d'une salle d'expositions au sein de l'ancienne Chapelle des Cordeliers consolide la fonction de centralité en renforçant l'offre culturelle au cœur de la commune. Elle génère de nouveaux flux de visiteurs, dynamise l'activité locale et affirme le rôle structurant du site dans l'attractivité de Vic-Fezensac.

Localisation

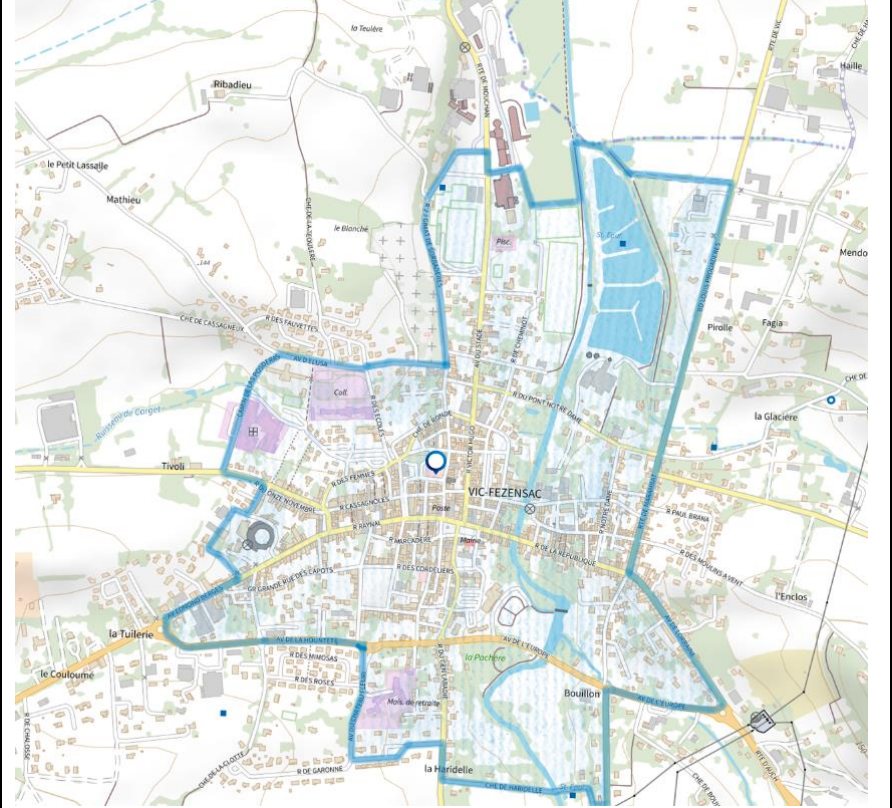


FICHE ACTION N° 14

Audit sanitaire et réhabilitation de l'église Saint-Pierre

Orientation stratégique	Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale Orientation 2.2 : Déployer et envisager l'offre culturelle locale comme levier essentiel au développement du territoire
Action nom	Audit sanitaire et réhabilitation de l'église Saint-Pierre
Action n°	14
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>L'église Saint-Pierre est un édifice qui illustre huit siècles d'histoire de l'architecture et un jalon majeur du patrimoine vicois : c'est la raison pour laquelle, au niveau national, la totalité de l'église Saint-Pierre est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historique depuis le 15 janvier 2018.</p> <p>Aujourd'hui, si l'état général de l'édifice est globalement satisfaisant, trois sujets attirent l'attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état sanitaire du beffroi et du clocher très dégradé - Le mauvais état des parements en pierre de taille des façades et des remontées capillaires généralisées - La mise en valeur et la présentation de l'édifice bien en deçà du potentiel évident de cette église <p>Par conséquent, la commune souhaite la restauration générale de l'édifice et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des travaux d'urgence sont à étudier pour assurer la stabilité du beffroi et du clocher et la mise hors d'eau provisoire de la couverture correspondante - La restauration des façades et des toitures - Restauration des élévations intérieures, les couvrements, les décors peints, y compris les vitraux et le mobilier.
Partenaires prévisionnels	- État
Dépenses prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic / esquisse : 36 666,85 € HT - Études : à déterminer à l'issue de l'étude préalable - Chantier : à déterminer à l'issue de l'étude préalable



Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic / esquisse : État (DRAC) = 40% - Autofinancement = 60%
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic / esquisse : 2024 • Études : à déterminer à l'issue de l'étude préalable • Chantier : à déterminer à l'issue de l'étude préalable
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • -
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le trafic touristique
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer l'infrastructure pour offrir une meilleure offre culturelle et touristique.
Localisation	 <p>The map displays the town of Vic Fezensac and its surroundings. Key features include: <ul style="list-style-type: none"> Waterways: The Garonne river is prominent, along with several smaller streams like the 'Cours de la Rivière' and 'Cours de la Rivière'. Infrastructure: A network of roads is shown, including major roads like 'N101' and 'N102'. A blue highlighted area indicates a specific project zone or infrastructure focus. Landmarks and Buildings: Various buildings and structures are labeled, such as 'Rabadieu', 'le Petit Lassalle', 'Mathieu', 'le blanc', 'Pisc.', 'St. Pierre', 'la Glacière', 'la Tuilerie', 'le Colonne', 'Bouillon', and 'la Haridelle'. Topography: The map shows green spaces and hills, indicating the town's location in a valley. </p>

FICHE ACTION N° 15

Déploiement de la SIL pour les commerçants

Orientation stratégique	Orientation 2 : Faire de Vic-Fezensac une centralité dynamique en soutenant et développant l'économie locale Orientation 2.3 : Construire une offre touristique identitaire pour renforcer la spécificité du territoire
Action nom	Déploiement de la SIL pour les commerçants
Action n°	15
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	La mise en place de la Signalétique d'Information Locale (SIL) pour les commerçants a pour objectif d'améliorer l'orientation et la lisibilité de l'offre commerciale au sein de la commune. En harmonisant l'affichage et en valorisant les points d'intérêt économiques, cette action renforce l'attractivité du centre-ville, soutient la fréquentation des commerces et participe à une meilleure expérience pour habitants comme visiteurs.
Partenaires prévisionnels	- Commerçants vicois
Dépenses prévisionnelles	-
Plan de financement prévisionnel	- Achat des lames (200€ unitaire) = par les commerçants - Pose des lames = en régie
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'information = hiver 2025 • Commande des lames = printemps 2026 • Pose des lames = printemps 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité • Accélérer le trafic touristique
Conséquence sur la fonction de centralité	La mise en place de la SIL consolide la fonction de centralité en rendant l'offre commerciale plus accessible et plus lisible au cœur de la commune. Elle encourage la fréquentation du centre-ville, soutient l'activité économique et confirme son rôle de pôle attractif pour habitants et visiteurs.
Localisation	Centre-bourg



FICHE ACTION N° 16

Végétalisation et fleurissement des espaces publics et grands axes

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique Orientation 3.1 : Aménager, embellir et valoriser les espaces en respectant l'identité du territoire
Action nom	Végétalisation et fleurissement des espaces publics et grands axes
Action n°	16
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>La végétalisation et le fleurissement des espaces publics et des grands axes est une action inhérente à tous les projets de réhabilitation et de requalification (que ce soit des actions inscrites dans le cadre de l'ORT comme dans toutes les actions du quotidien des services espaces verts de la commune).</p> <p>Que ce soit dans les grands travaux comme les réfections de quartier (celui des Tisserands terminé en 2024, celui des Capots et du Barry à venir), ou les requalifications des entrées de ville (entrée de ville « Route d'Eauze » et avenue des Pyrénées terminées en 2025) ou encore les rénovations des parvis des bâtiments communaux ou des points de collecte des déchets, cette action prend sa part dans tous les projets de la ville. Elle vise à diminuer la place du minéral en réimplantant des espaces de verdure et participe à la lutte contre les îlots de chaleur.</p> <p>Cette réflexion est menée en concertation avec le Conseil Citoyen du Temps Long de Vic-Fezensac et en adéquation avec l'esprit de la Charte Communale de la Transition Écologique.</p>
Partenaires	-
Dépenses prévisionnelles	-
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement = 100%
Calendrier	En régie selon le plan d'action annuel
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la part du végétal • Attirer des populations

Conséquence sur la fonction de centralité	Rendre le territoire plus attractif en améliorant son image. Créer des espaces de verdure où il fait bon vivre, se déplacer et se rencontrer.
Annexes	-

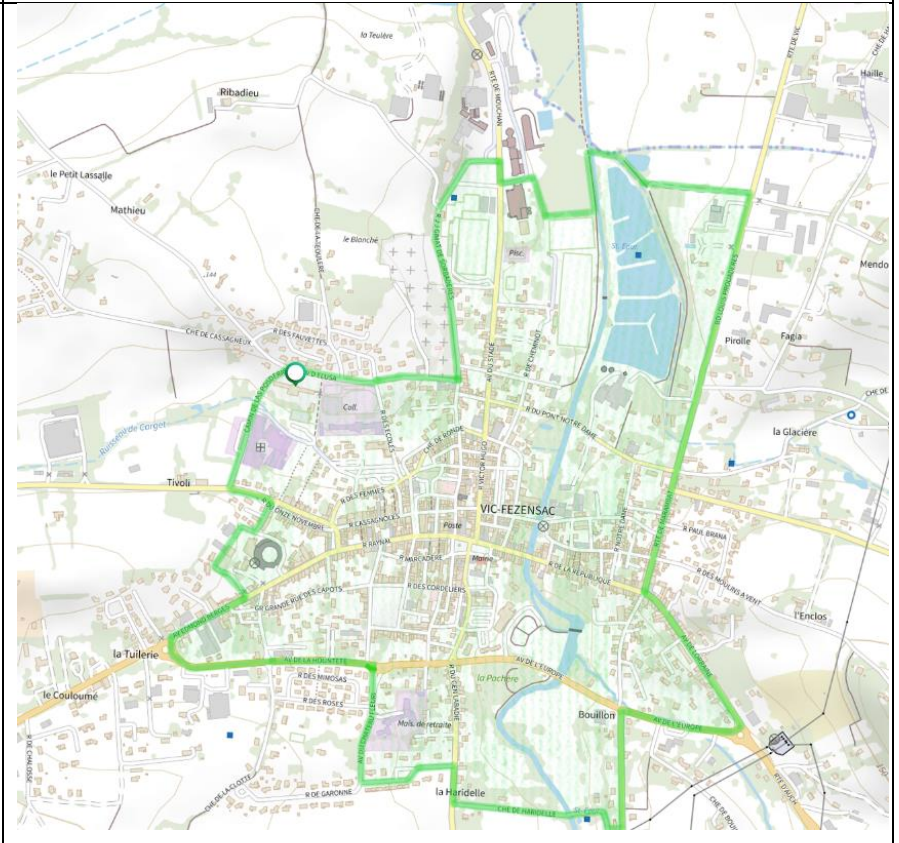
NOUVEAU !

FICHE ACTION N° 17

Réfection des cuisines du restaurant scolaire

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique Orientation 3.2. : Préparer le territoire à l'impact du réchauffement climatique en engageant tous les acteurs de la transition
Action nom	Réfection des cuisines du restaurant scolaire
Action n°	17
Statut	En projet
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Les cuisines du restaurant scolaire de Vic-Fezensac permettent de fournir les repas aux élèves de l'école maternelle et primaire, ainsi qu'aux enfants du centre de loisirs (le mercredi). La réfection des cuisines du restaurant scolaire a pour objectif de mettre l'équipement en conformité et de permettre son agrément en tant que « cuisine centrale » afin de permettre la fabrication de repas supplémentaires et de permettre davantage de préparation « fait maison ».</p> <p>L'opération comprend l'extension des locaux, la création d'un accès livraison distinct, d'un espace de décartonnage, d'un local poubelle réfrigéré, de zones de stockage séparées, de locaux réfrigérés adaptés à chaque catégorie d'aliments, ainsi que d'une légumerie et d'un espace de préparation froide. Le projet inclut également l'aménagement d'un bureau pour le cuisinier, la rénovation des vestiaires et de la salle de pause du personnel, ainsi que l'amélioration de l'acoustique du réfectoire.</p>
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État
Dépenses prévisionnelles	-
Plan de financement prévisionnel / définitif	<ul style="list-style-type: none"> • État (DETR) = 50% • Autofinancement = 50%
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Études : 2025-2026 • Travaux : 2026+
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer des populations • Offrir un service de qualité • Réduire la facture énergétique • Réduire le bilan carbone



<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Moderniser un équipement scolaire structurant et améliorer la qualité d'usage pour les familles. Ce projet contribuera ainsi à consolider la fonction de centralité de la ville en soutenant la dynamique éducative et les services de proximité avec des infrastructures de qualité.</p>
<p>Localisation</p>	 <p>The map displays the town of Vic-fezensac with various districts labeled, including Ribadieu, le Petit Lassalle, Mathieu, le Blouche, la Toule, la Glacière, la Tullerie, le Coulourne, Bouillon, and la Haridelle. A green outline highlights a specific area in the center of the town, indicating the location of the school project. The map also shows roads, green spaces, and water bodies.</p>

FICHE ACTION N° 18

Amélioration du système de lagunes et traitement des eaux usées

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique Orientation 3.2 : Préparer le territoire à l'impact du réchauffement climatique en engageant tous les acteurs dans la transition
Action nom	Amélioration du système de lagunes et traitement des eaux usées
Action n°	18
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	La commune envisage de réaliser des travaux de curage et d'amélioration de son système de lagunes pour maintenir un bon fonctionnement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel.
Partenaires financiers potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région Occitanie • Agence de l'Eau
Dépenses prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Étude : 33 420 € HT (soit 40 104 € TTC) • Travaux : entre 1,7 et 3 million d'€ HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Agence de l'eau = 50 % • Autofinancement = 50 %
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Marché public étude : août 2021 • Diagnostic : septembre 2022 • Lancement opération : 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Bourg-Centre / Occitanie Pyrénées-Méditerranée
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le bilan carbone
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Être exemplaire dans l'amélioration des performances environnementales • Améliorer le confort des usagers



FICHE ACTION N° 19

Passage au LED des équipements sportifs

Orientation stratégique	<p>Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique</p> <p>Orientation 3.2 : Préparer le territoire à l'impact du réchauffement climatique en engageant tous les acteurs dans la transition</p>
Action nom	Passage au LED des équipements sportifs
Action n°	19
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	<p>Progressivement, la mairie de Vic-Fezensac bascule l'éclairage de la ville et de ses bâtiments, d'un éclairage traditionnel vers un éclairage au LED (Light Emitting Diode). En effet, les diodes électroluminescentes consomment très peu d'électricité pour un excellent rendement lumineux. L'objectif est de s'engager dans une démarche de développement durable en limitant l'impact écologique de la ville. Ces travaux visent également à améliorer le confort des usagers et surtout à réaliser des économies d'énergie.</p> <p>Travaux réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éclairage public • Boulodrome • Salle des conférences de l'hôtel de ville • Gymnase municipal • Terrain d'honneur de football, terrain d'entraînement de rugby, terrain d'entraînement de football (sur les stades, les ampoules actuelles sont des ampoules à iodures métalliques 2000W, très énergivores. Elles ont été remplacées par des ampoules LED 1500W) • Terrain de tennis couvert <p>Les travaux de pose des ampoules LED ont été effectués en régie par des agents communaux (sauf pour l'éclairage des stades de football et de rugby : opération confiée au syndicat territoire d'énergie du Gers)</p> <p>À venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle du Conseil Municipal et bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville • Terrain synthétique
Partenaires financiers potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État

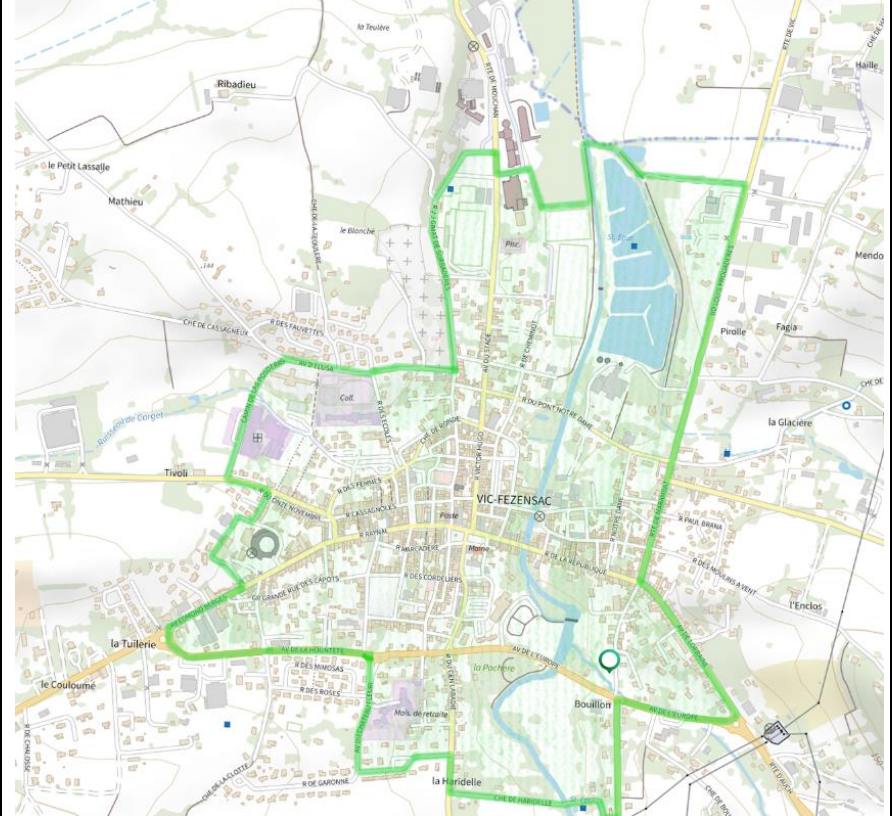
Dépenses prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Coût du matériel / travaux : 124 981,70 € HT
Plan de financement prévisionnel	Éclairage des stades de football et de rugby : <ul style="list-style-type: none"> • État (DETR) = 40 % • Autofinancement = 60 %
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Début 2022 jusqu'en 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la facture énergétique • Réduire le bilan carbone
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Être exemplaire dans l'amélioration des performances environnementales • Améliorer le confort des usagers
Localisation	Bâtiments communaux et infrastructures sportives du centre-bourg

FICHE ACTION N° 20

Création d'une aire de camping-car

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique <i>Orientation 3.3 : Rendre le territoire plus facile d'accès en proposant des alternatives aux déplacements</i>
Action nom	Création d'une aire de camping-car
Action n°	20
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	La création d'une aire de stationnement et de service pour les camping-cars sur la commune de Vic-Fezensac va permettre de drainer le flux de touristes, de plus en plus nombreux à plébisciter ce système d'hôtellerie en plein air. En pleine expansion que ce soit au niveau national que local, la création d'une aire de camping-car est l'étape indispensable pour le développement touristique et économique de la commune.
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • État • Europe
Dépenses prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité : 4 600 € HT • Équipements et gestion d'accès : 59 876 € HT • Travaux : 408 239,30 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • État (DETR) = 50% • Europe (Leader) • Autofinancement
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • 2024 : achat du terrain • 2025 :ancements des études • 2026 : travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Label « Village Étape »
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le trafic touristique • Offrir un service de qualité • Créer de nouveaux usages • Augmenter la part du végétal
Conséquence sur la fonction de centralité	Augmenter le pourcentage d'espaces de verdure dans la ville tout en offrant la meilleure offre touristique pour réduire le temps d'accès aux



	équipements et services et ainsi accroître le nombre de visiteurs et développer l'économie locale.
Localisation	 <p>The map displays the town of Vic-Fezensac and its surrounding areas. A green line highlights a specific zone that encompasses the central urban area, including the town square and several streets, and extends to the area around Bouillon. Other labeled locations include Ribadieu, le Petit Lassalle, Mathieu, le blanc, le Rivaire, la Tuilerie, le Coulourme, la Hardele, Bouillon, la Glaciere, and l'Enclos. The map also shows various roads, buildings, and green spaces.</p>

FICHE ACTION N° 21

Création d'un nouvel arrêt de bus sécurisé

Orientation stratégique	Orientation 3 : Faire de Vic-Fezensac une centralité d'avenir, accessible et durablement engagée dans la transition écologique Orientation 3.3 : Rendre le territoire plus facile d'accès en proposant des alternatives aux déplacements
Action nom	Création d'un nouvel arrêt de bus sécurisé
Action n°	21
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Intermédiaire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic-Fezensac
Description de l'action	L'emplacement actuel de l'arrêt de bus représente un réel danger pour les usagers. L'objectif de la création d'un nouvel arrêt de bus sécurisé (un arrêt dans chaque sens de circulation) est d'améliorer les conditions d'attente et de montée à bord pour les nombreux usagers quotidiens, en renforçant la sécurité, la visibilité et l'accessibilité du site. Cet aménagement contribue à fluidifier les déplacements, à sécuriser les traversées et à soutenir l'usage des transports en commun dans de bonnes conditions.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Région Occitanie • Département du Gers
Dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux et équipements : 66 657 € HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Région Occitanie = 75% • Département du Gers (amendes de police) = 5% • Autofinancement = 20%
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Février 2025 : études • Automne 2025 : travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Bourg-Centre Occitanie
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux modes de déplacements • Offrir un service de qualité • Créer de nouveaux usages • Accélérer le trafic touristique • Développer l'emploi
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer la centralité du secteur en améliorant son accessibilité, afin de soutenir l'attractivité touristique et la fréquentation des commerces



Maquette financière pour les années 2025-206

Axe stratégique du projet de revitalisation	Intitulé de l'action	Maître d'Ouvrage	Lieu de l'action	Coût total € HT	Cofinancements						Commentaires	
					Europe	État	Région Occitanie	Département du Gers	Banques des Territoires	ANAH		Autres
Orientation 1.1 (fiche action 01)	Rénovation de l'habitat ancien en centre-bourg (OPAH)	CCAF	Vic-Fezensac	62 320 28 000	-	-	-	-	-	35 % variable	-	Suivi animation OPAH 2021-2024 Aides
Orientation 1.2 (fiche action 02)	Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)	CCAF	CCAF	309 750	-	50%	-	-	-	-	CCAF : 50%	
Orientation 1.2 (fiche action 03)	Rénovation de l'école maternelle	Commune	Vic-Fezensac	Phase 1 : 571 454 Phase 2 : 481 673	-	Phase 1 : 40% Phase 2 : 40%	Phase 2 : 9,77%	-	-	-	Agence de l'eau Phase 2 : 19,54%	Budget prévisionnel
Orientation 1.2 (fiche action 04)	Création d'équipements jeunesse	Commune	Vic-Fezensac	360 180	-	50%	-	-	-	-	MSA CAF32	Budget prévisionnel
Orientation 1.2 (fiche action 05)	Réfection du bloc 4 classes de l'école élémentaire	Commune	Vic-Fezensac	172 630	-	40%	4,3%	-	-	-	-	Budget prévisionnel
Orientation 1.3 (fiche action 06)	Création d'un nouveau boulodrome	Commune	Vic-Fezensac	1 108 740	-	50%	Demande	Demande	-	-	Fédération française de pétanque	Budget prévisionnel
Orientation 1.3 (fiche action 07)	Création d'un pôle petite enfance, enfance, jeunesse	CCAF	Vic-Fezensac	1 845 000		30%	5%				CAF32 = 40% MSA = 5%	Budget prévisionnel
Orientation 1.3 (fiche action 08)	Améliorer et développer les parcs et aires de jeux	Commune	Vic-Fezensac	156 071,80	-	30%	-	-	-	-	CAF32 = 40%	Budget prévisionnel
Orientation 2.2 (fiche action 11)	Réfection et réhabilitation des Arènes Joseph Fourniol	Commune	Vic-Fezensac	Études : 52 825 Travaux : 9 235 965	Demande	Travaux : 50%	Demande	Demande			CCAF et partenaires privés	Budget prévisionnel
Orientation 2.2 (fiche action 13)	Réhabilitation de l'ancienne Chapelle des Cordeliers	Commune	Vic-Fezensac	448 230,13	-	50%	Demande	-	-	-	Fondation du patrimoine	Budget prévisionnel
Orientation 2.2 (fiche action 14)	Audit sanitaire et réhabilitation de l'église Saint-Pierre	Commune	Vic-Fezensac	Diagnostic : 36 666,85	-	40%	-	-	-	-	Agence de l'eau = 50%	En projet
Orientation 3.2 (fiche action 18)	Amélioration du système de lagunes et traitement des eaux usées	Commune	Vic-Fezensac	Entre 1,7 et 3 million	-	-	-	-	-	-	Agence de l'eau = 50%	Budget prévisionnel
Orientation 3.3 (fiche action 20)	Création d'une aire de camping-car	Commune	Vic-Fezensac	472 714,30	Demande	50%	-	-	-	-	-	Budget prévisionnel
Orientation 3.3 (fiche action 21)	Création d'un nouvel arrêt de bus sécurisé	Commune	Vic-Fezensac	66 657	-	-	75%	5%	-	-	-	Budget